

## Attestation d'entretien chaudière GAZ

Adresse de l'installation 4 Orne Cour Tlse Local chau

NUM. cl.:  
Inst.:  
NUM. inst.: 0  
Combust.: Ga turel  
O<sub>2</sub> ref: 0 %

### IDENTIFICATION DE LA CHAUDIÈRE

Marque \_\_\_\_\_ Type de gaz GN Modèle \_\_\_\_\_  
Puissance 24 Date de mise en service 2002 Mode d'év

Caractère du brûleur à air soufflé (si applicable) Marque \_\_\_\_\_ Date de mise en service \_\_\_\_\_

CO amb: ant  
Date mes.: 2.2023  
Heure mes.: 4  
CO amb.: 0 ppm

Date du dernier entretien (si possible) \_\_\_\_\_ Date du dernier ramonage (si po

### LISTE DES POINTS DE CONTRÔLES OBLIGATOIRES

Nettoyage du corps de chauffe, du brûleur, de la veilleuse et de l'extracteur (si présent) <input checked="" type="checkbox"/>	Vérification des dispositifs de sécurité de l'appareil <input checked="" type="checkbox"/>	Si VMC Gaz de la sécurité conduit de rac <input checked="" type="checkbox"/>	
Vérification du circulateur (si incorporé dans l'appareil) <input checked="" type="checkbox"/>	Vérification de l'état, de la nature et de la géométrie du conduit de raccordement <input checked="" type="checkbox"/>	Si ballon à accumulation : vérification des anodes et des accessoires <input type="checkbox"/>	
Vérification et réglage des organes de régulation (si incorporés dans l'appareil) <input checked="" type="checkbox"/>	Vérification des débits de gaz et réglage éventuel <input checked="" type="checkbox"/>	Si brûleur à air soufflé : Mesure température des fumées _____ °C Mesure de la teneur en CO <sub>2</sub> dans les fumées _____ % Mesure en teneur en O <sub>2</sub> dans les fumées _____ %	

Resultat: Situation no e.

### ESTIMATION DU RENDEMENT

Rendement évalué \_\_\_\_\_ % Rendement de référence \_\_\_\_\_ % (sauf impossibilité liée aux caractéristiques technique de l'installation)

### ESTIMATION DES ÉMISSIONS DE POLLUANTS en mg/kWh à 0% d'O<sub>2</sub>

Émissions de NOx évaluées \_\_\_\_\_ Émissions de NOx de référence \_\_\_\_\_

### TENEUR EN CO AMBIANT

Valeur mesurée à proximité de l'appareil en fonctionnement pour chaudière non étanche uniquement 0

< 20 ppm la situation est normale  
 20 ppm < valeur < 50 ppm il y a anomalie de fonctionnement nécessitant impérativement des investigations complémentaires concernant le tirage du conduit de fumée et la ventilation du local  
 > 50 ppm il y a un danger grave et imminent nécessitant la mise à l'arrêt de la chaudière et la recherche du dysfonctionnement avant remise en service

### CONSEILS ET RECOMMANDATIONS

Les conseils et recommandations de la présente attestation sont donnés à titre indicatif et ont une valeur informative. Aucun investissement proposé par l'entreprise ne revêt un caractère obligatoire. Il s'agit de conseils et non de prescriptions ou d'injonctions de faire, sauf pour le cas où une teneur anormalement élevée en monoxyde de carbone est constatée.

- #### Le bon usage de la chaudière en place
- 1.1 veillez à ne pas surchauffer le local où est installée la chaudière
  - 1.2 réglez la température minimale dont vous avez besoin
  - 1.3 veillez à baisser le thermostat ou arrêtez votre chaudière lorsque vous aérez longuement le foyer
  - 1.4 ne puisez de l'eau chaude que le temps nécessaire
  - 1.5 favorisez plusieurs puisages courts plutôt qu'un long
  - 1.6 ne bouchez pas les ventilations
  - 1.7 remettez régulièrement de l'eau dans votre installation
  - 1.8 ne mettez pas de caches, meubles, rideaux... devant les radiateurs.
  - 1.9 ouvrez les robinets en période d'été

- #### Les améliorations possibles de l'ensemble de l'installation de chauffage
- 2.1 posez un thermostat d'ambiance programmable
  - 2.2 posez des robinets thermostatiques
  - 2.3 ajoutez une régulation extérieure sur une petite chaudière
  - 2.4 faites régulièrement déboucher et traiter votre installation
  - 2.5 changez vos convecteurs monotubes par des panneaux basse température
  - 2.6 isolez les tuyauteries (calorifugeage)
  - 2.7 programmez le bouclage sanitaire
  - 2.8 améliorez la performance de votre eau chaude sanitaire (ballon, redimensionnement...)

### APPAREIL DE MESURE UTILISÉ

Marque Wohler Référence A450

### CACHET DE L'ENTREPRISE

L'arrêté du 2/08/1977 modifié, impose la fourniture d'un certificat de conformité Modèle 4 lors du remplacement de la chaudière.

Nom de la personne ayant réalisé l'entretien TSS  
Date: 04/12/23 Signature \_\_\_\_\_

Signature du mandataire: \_\_\_\_\_



**CONFORT MAINTENANCE SERVICES**  
Plomberie - Chauffage - Climatisation - VMC  
16, rue Paule Raymondis - 31200 TOULOUSE

05 34 30 12 12  
contact@cmstoulouse.fr

RCS B 383 504 487 - APE 4322 B  
N° T.V.A. Intracommunautaire : FR 62383504487

CLIENT (donneur d'ordre et/ou payeur)

NOM : Delpy  
Adresse : 40 rue Cuvier  
Apr 16  
Code postal : 31100 Localité : Toulouse  
Tél. : ..... E-mail : .....

<input type="checkbox"/> FACTURE	DATE : <u>04/12/25</u>	Heure d'arrivée :	<b>SÉCURITÉ</b>	
N° <u>22497</u>		Heure de départ :		
Lieu d'intervention : .....			FLUX FORCÉ <input type="checkbox"/>	
CONSTAT : <u>Devis remplacement grilles de ventilation et robinet gazinière.</u>			VÉRIFICATION VENTILAT ABSENTE <input type="checkbox"/> Haute <input type="checkbox"/> HORS ÉTAT <input type="checkbox"/> Basse <input type="checkbox"/> BON ÉTAT <input checked="" type="checkbox"/>	
Déplacement intervention		Quantité	Prix H.T.	Montant H
Main-d'œuvre				
Forfait entretien				
Renouvellement de contrat				

		SOUS-TOTAL H.T.		
Fournitures	Ref. pièces	Quantité	Prix H.T.	Montant H.
<u>Entretien chaudière gaz</u>		<u>1</u>		
<u>Tech CO Arbiat</u>		<u>1</u>		

<input type="checkbox"/> Prise en échange sous contrat		<b>TOTAL H.T.</b>	<u>85,4</u>
Par sa signature le client donneur d'ordre atteste que si le taux de TVA est à 10 %, les travaux portent sur des locaux d'habitation achevés depuis plus de 2 ans.		<b>T.V.A.</b>	
Le client Date : Signature (avec mention "Bon pour accord") "Bon pour réception" <u>[Signature]</u>		<b>TOTAL T.T.C.</b>	<u>105</u>
La société Date : Le Responsable : Signature : <u>[Signature]</u>		Le mode de règlement Facture <input type="checkbox"/> Chèque n° ..... banque ..... <input type="checkbox"/> Espèces : ..... <input type="checkbox"/> Carte bancaire ..... <input type="checkbox"/> .....	

Toutte heure entamée est comptée pour entière. Toute marchandise reste notre propriété tant qu'elle n'est pas intégralement réglée (loi 80335 du 12 Mai 1990), DEVIS OBLIGATOIRE si le tant est supérieur à 152,45 €



**Qualifications**  
 5211 Chaudières  
 5231 PAC  
 5311 VMC  
 N° 150668

**MR DELPY PATRICE**  
**55 CHEMIN DU CHAPITRE**  
**APPT 2B**  
  
**31100 TOULOUSE**

CODE CLIENT	DEVIS N°	DATE
T15455	00040926	07/12/2023
GERANT		
T10655		

TECHNICIEN
T85

Pour : 140469  
 \*\*\* VACANT \*\*\*  
 040 RUE CUVIER  
  
 Etage. 1 Porte. 16  
 31100 TOULOUSE

**DEVIS N° 00040926**

TOULOUSE, le 07/12/2023

Page : 1

Référence	Désignation	Tva	Qté	P. N. HT	Montant
	REPLACEMENT DE 2 REGLETTES DE VENTILATION 30 M3 PAR REGLETTE ENTREE D AIR ALDES EFL ACCOUSTIQUE 45 M3 REPLACEMENT DU ROBINET GAZINIERE PAR UN ROAI				
ROAI	R.O.A.I.	10,00	1,00	28,50	28,50
FDVMC	REGLETTES ENTREE D AIR ALDES 45 M3 EFL ACCOUSTIQUES	10,00	2,00	38,50	77,00
MOPLB	MAIN D'OEUVRE PLOMBERIE	10,00	1,00	110,00	110,00
DEPPLB	<b>DEPLACEMENT PLOMBERIE OFFERT</b>	10,00	1,00		
				TOTAL HT	215,50
				T.V.A à 10,00%	21,55
				<b>TOTAL TTC (Euros)</b>	<b>237,05</b>
				Acompte versé	
				<b>MONTANT TTC</b>	<b>237,05</b>

Si vous désirez accepter ce devis, merci de nous le retourner **IMPERATIVEMENT** revêtu de la mention : "bon pour accord" + Date + Signature.  
 . soit par courrier accompagné du chèque d'acompte.  
 . soit par mail à l'adresse suivante [contact@cmstoulouse.fr](mailto:contact@cmstoulouse.fr)  
 et procéder au versement de l'acompte par virement sur notre compte  
 IBAN FR76 1313 5000 8008 1021 7790 706 - CEPAPFRPP313

Merci de préciser impérativement le n° de facture ou de devis concerné par votre règlement

Devis gratuit Validité jusqu'au 06/01/2024 Acompte demandé : 30,00%, soit 71,12 Euros

**MR DELPY PATRICE**  
**55 CHEMIN DU CHAPITRE**  
**APPT 2B**

**31100 TOULOUSE**

CODE CLIENT	FACTURE N°	DATE	ECHEANCE
T15455	23120055	04/12/2023	04/12/2023
GERANT	INTERVENTION N°	DATE	TECHNICIEN
T10655	20149876	04/12/2023	T85

Pour : 140469  
 \*\*\* VACANT \*\*\*  
 040 RUE CUVIER  
 Etage. 1 Porte. 16  
 31100 TOULOUSE  
 Gérant : MOULLIN TRAFFORT

## FACTURE N° 23120055

TOULOUSE, le 04/12/2023

Page : 1

Référence	Désignation	Tva	Qté	P. N. HT	Montant
VECH	ENTRETIEN ANNUEL DE LA CHAUDIERE VALABLE DU 04/12/2023 AU 03/12/2024 VE 2023 SUIVANT FICHE D ENTRETIEN N° 22497 DEVIS EN COURS POUR TRAVAUX DE VMC ET REMPLACEMENT ROBINET GAZINIERE G FORFAIT ENTRETIEN CHAUDIERE MIXTE	10,00	1,00	95,45	95,45
<b>Vous pouvez procéder au règlement de cette facture par virement</b> <b>sur notre compte CEMP Toulouse</b> <b>RIB 13135 00080 08102177907 06 IBAN FR76 1313 5000 8008 1021 7790 706 - BIC : CEPAPFRPP313</b>					TOTAL HT 95,45 T.V.A à 10,00% 9,55
<b>Merci de préciser impérativement le n° de facture ou de devis</b> <b>concerné par votre règlement</b>					<b>TOTAL TTC ( Euros)</b> <b>Somme versée</b> <b>105,00</b> <b>105,00</b>
Local à usage d'habitation achevé depuis plus de 2 ans					
<b>FACTURE ACQUITTEE le 07/12/2023 chèque</b>					

A compter du 1er janvier 2013 l'Article L.441-3 et L.441-6 du Code du Commerce prévoient une indemnité forfaitaire pour retard de paiement entre professionnels fixée à 40 € (indemnité non soumise à tva)  
 Pas d'escompte pour paiement anticipé. - Loi 92-1442 du 31/12/1992